



COMMUNE DE LA SAGNE

Conseil général de La Sagne

C O N V O C A T I O N

Suite aux élections communales du 21 avril 2024, les membres élus du Conseil général de La Sagne sont convoqués en séance constitutive, le

Lundi 10 juin 2024 à 19h30

Salle du Conseil général (salle média)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Introduction
2. Appel nominal des membres élus du Conseil général
3. Désignation du bureau provisoire (président + secrétaire + 2 questeurs)
4. Election du bureau du Conseil général 2024-2025 ;
 - a) du Président
 - b) du Vice-président
 - c) du Secrétaire
 - d) du Secrétaire-adjoint
 - e) des Questeurs (2)
5. Election du Conseil communal (5 membres)

Nomination des commissions

6. Nomination de la commission financière pour deux ans (7 membres)
7. Nomination de la commission des naturalisation et agrégations (5 membres)
8. Nomination de la commission d'urbanisme et aménagement (7 membres)
9. Nomination de 5 représentants du Conseil général à la commission du Communal
10. Nomination de 2 représentants du Conseil général à la commission du CAD
11. Questions et interpellations

La Sagne, le 6 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

Annexes :

- Liste des membres élus du Conseil général (à contrôler et compléter svp)
- Règlement général de commune